

NOS ACTIVITÉS SOCIALES. VIVANTES. IRREMPLAÇABLES. ENSEMBLE, ÉCRIVONS LA SUITE



Édito

Gérard
CHARBONNIER

Cher.e.s collègues,

Les prochaines élections CMCAS se dérouleront à partir de mi-octobre 2025.

Au vu de la situation sociale, politique et des visions opposées au niveau syndical celles-ci revêtent une importance toute particulière.

Les directions et les gouvernements successifs n'ont eu qu'un objectif à savoir affaiblir, pour ne pas dire supprimer, les activités sociales des gaziers et électriciens et revenir à des comités d'entreprise de droit commun dans le cadre de l'écèlement de nos établissements.

Ainsi le financement basé actuellement sur une proportion du fruit du travail des agents et géré par les seuls représentants du personnel disparaîtrait au profit de budgets fondés sur la masse salariale et d'une gestion sous emprise patronale sur une démarche libérale et consumériste.

N'oublions pas que dans les comités d'entreprises classiques les retraités sont largement voire complètement exclus.

Les autres organisations syndicales peu ou prou ne sont pas insensibles à cette vision des choses.

Certaines affirment clairement leur volonté de supprimer l'aide CCAS à la CSMR en la remplaçant par un chèque individuel quand les mêmes et d'autres veulent remettre en cause l'existence des SLVie et pourquoi pas des CMCAS, laissant la place à une centralisation déshumanisée.

Créons les conditions afin que ces élections confirment et confortent vos Activités Sociales dans l'attachement au statut national, au financement basé sur la productivité, à une gestion pluraliste par les seuls représentants du personnel et à des structures de proximité afin de consolider la solidarité au travers d'un bénévolat conséquent.

Nous, retraités, composons la moitié du corps électoral. Nous sommes une force qui compte et qui doit être avec les actifs le rempart à toute forme d'exclusion, d'individualisme forcené et de laminage des acquis sociaux.

Notre organisation syndicale, à l'origine de la création

des Activités Sociales défendra sans faille celles-ci à travers les SLVie, le conseil d'administration, le réseau solidaire, les différents organismes de votre CMCAS.

Dans la période présente nous dénonçons avec force l'insidieuse idée que les retraités seraient la cause de tous les déficits, alors que la question de fond est et reste une répartition acceptable des richesses créées dans notre pays.

Dans le cadre de ces élections c'est dans l'unité avec les actifs que nous voulons garantir une protection sociale de haut niveau.

Quelle que soit votre histoire dans l'entreprise, n'oubliez pas que le meilleur rempart pour la défense et la pérennisation des activités sociales pour les retraités c'est la CGT. Vu le contexte idéologique actuel, tout recul sera irrattrapable.

Vous le voyez, chaque voix comptera. Votez et faites voter pour la liste CGT afin d'assurer un avenir progressiste et solidaire à nos Activités Sociales.

BON À SAVOIR

Modalités de vote pour les retraités :

Priorité au vote par correspondance du 10 au 31 octobre

- ✓ Surveillez vos boîtes à lettres !
Entre le **10 et le 16 octobre** envoi du matériel de vote par correspondance et du vote électronique.
- ✓ Vote dès réception du matériel et avant le **31 octobre** (cachet de La Poste faisant foi)
- ⚠ aucune marque, étiquettes, adresses ne doit apparaître sur les enveloppes.

Pour celles et ceux qui n'auraient pas voté par correspondance,

- ✓ vote électronique du **13 novembre 8h00** au 19 novembre 9h00.



Ne jeter pas vos identifiants après le vote

Casse de la Sécurité Sociale programmée



Les manœuvres des gouvernements qui se succèdent ne font qu'entériner leur mépris pour les urnes et les salariés/pensionnés.

Soyons lucides, ce jeu de chaises musicales politiques et institutionnelles n'est qu'un miroir

aux alouettes servant de paravent à la poursuite des manœuvres initiées par le gouvernement Bayrou en début d'été.

Toutes ces pirouettes basement politicardes, servent de biens sombres dessins : continuer la destruction de conquies sociaux qui correspondent de moins en moins à leur projet de société de plus en plus ultra libéral...

En effet, la moralité plus que douteuse de cette mafia d'état, a mené ses responsables à agir pendant la période estivale, au moment où la contestation sociale est en sommeil...

- Dès le 28 juin, les arrêts maladie sont dans le collimateur afin : «d'endiguer les problèmes de fraudes», certains praticiens sont sur la sellette.
- Le doublement des franchises pour les assurés est remis sur la table, contre l'avis des syndicats et du président de la CNAM en personne !!
- Le ticket modérateur (ou reste à charge pour le patient) engendrant une diminution des remboursements, initialement fixé à 20 %, atteint aujourd'hui 35 % pour les médicaments.

Établi à 30 % pour les consultations, il est prévu de le porter à 40 %.

Pour les gens dotés de complémentaire ou de mutuelle, celles-ci rembourseront la partie restante, mais cela engendrera des augmentations de cotisations sans pour autant prendre en charge la participation forfaitaire de 2 euros destinée à « responsabiliser les assurés... ».

Cette belle politique au détriment des moins aisés, enverra de facto, les gens qui n'auront plus de quoi financer une complémentaire, rejoindre les 3 millions de personnes qui, déjà dans une indigence médicale, ne peuvent plus se soigner.

Tout ceci pour réduire une dette qui a énormément augmenté à cause entre autres, de banques qui prêtent à l'état et ont explosé leurs profits. Dette qui devrait être réduite avec une fiscalité plus équitable face à un système où les classes inférieures payent pour les milliardaires.

N'oublions pas que Macron est un banquier qui, par conséquent, agit en toute connaissance de cause...

«Ne parlez pas d'acquis sociaux, parlez de conquies sociaux, parce que le patronat ne désarme jamais.»

Ambroise Croizat



Quelques chiffres :

Pour 15,3 milliards de déficit (dont 13,8 pour la partie maladie) l'exécutif veut encore prendre aux moins aisés....

Pourtant pendant ce temps :

• 55 milliards par an d'intérêts versées par l'état aux banques privées

• 100 milliards d'évasion fiscale par an

Depuis 2019 la fortune des milliardaires français à augmenté de 13 millions d'euros par jour, en moyenne.

Impôts sur les sociétés :

1948 = 50 %

1991 = 34 %

2022 = 25 %

30 milliards d'euros de dividendes versé aux actionnaires en 2000.

102 milliards en 2024...

Faites les comptes et vous mesurerez la justice sociale prônée par un exécutif à la solde des plus fortunés.



Les Chèques ou l'échec ?



La promotion des chèques vacances ou de santé procède d'un mauvais calcul, démonstration en 4 points.

Pour 2 000 euros promis à tous les agents : commençons par un simple calcul pour mesurer la véracité et la faisabilité d'une telle mesure.

1 - Les activités sociales sont ouvertes à plus de 670 000 personnes, dont 322 278 ouvrants droits actifs, apprentis, retraités, pensions de réversion. Après une chute de près de 100 millions d'Euros sur les 10 dernières années, la contribution des entreprises aux activités sociales se stabilise désormais autour de 390 millions d'euros en par an.

Sur le papier le calcul est simple : 390 millions pour 322 278 ouvrants droits soit une somme de 1210 € par famille... Nous sommes loin des 2 000 euros par agent, à moins bien sûr qu'ils n'en financent le reste eux-mêmes

2 - Cela soulève d'autres questions d'organisation : pour faire vivre un projet, quel qu'il soit, il faut des moyens humains, des locaux, une direction, des comptables, de la communication... Qui pour gérer les dossiers des 670 000 bénéficiaires, la mise à jour des droits et même l'envoi de ces fameux chèques ?

3 - 1 210 € par famille, c'est en supprimant l'ensemble des CMCAS et n'avoir plus qu'un organisme centralisé. Cela nous ramènerait à un accueil bénéficiaire totalement dématérialisé sans plus aucune structure de proximité. On a déjà fait le coup avec de nombreux services publics comme La Poste ou les impôts.

4 - Il faudrait également renoncer à l'ensemble de l'offre actuelle : les centres de vacances, les colos, l'aide à la mutuelle, la billetterie, la médiathèque, l'action sanitaire et sociale, etc. Faire croire aux agents que ça serait 2 000 euros pour tous en plus du reste est un mensonge pur et simple.

La répartition voulue par l'OS qui gère ce dispositif est inégalitaire Sur la base du bilan de la CMCAS 92, les chiffres parlent d'eux-mêmes : plus de 50 % des chèques attribués l'ont été envers les bénéficiaires avec un coefficient de plus de 35 000 alors qu'ils représentent seulement 21 % de la population de cette CMCAS. . Les pensionnés quant à eux sont les grands oubliés de l'histoire, car ils représentent seulement 3 % des attributions alors qu'ils constituent 16 % de la population bénéficiaire de la CMCAS 92.

Patrimoine

DES VACANCES AU SOLEIL
POUR DÉCOMPRESSER ?



La création de la foncière des Activités Sociales de l'Énergie (FASE), prenant en charge certaines structures, contribue à pérenniser le patrimoine CCAS.

LA CCAS possède 99 % du capital de la FASE qui est géré par un Conseil d'Administration constitué de membres du CA de la CCAS.

La vente des institutions, prônée par certaines organisations, générant la disparition du personnel intégré, désengagerait le directoire de l'entreprise de sa participation financière déjà rongée d'année en année.

Aujourd'hui la CCAS possède 106 villages vacances.

Contrairement à certaines affirmations des structures de vacances adultes/enfants n'ont pas été vendues mais mise en gestion par des organismes du tourisme social et solidaire allégeant considérablement les charges et dépenses diverses et variées et portant le nombre de destinations à 263 sur le territoire français, sans compter l'étranger.

Après plusieurs années de baisse de la contribution des entreprises (Ex 1 %), la CCAS est contrainte d'adapter sa stratégie financière concernant le patrimoine, d'où la vente de structures telles que Mirefleurs.



Retraités : la SOLIMUT au coeur d'un projet solidaire



Dans un climat politique instable et ses perspectives plus qu'incertaines se dérouleront donc les élections des CMCAS. Au delà des enjeux en termes de loisirs, culture et divers services proposés pour les enfants et le mieux vivre, ces élections représentent un enjeu vital pour notre couverture maladie complémentaire. La sécurité sociale étant rognée de façon éhontée par l'exécutif en place, nous devons, au sein de notre entreprise, défendre ce conquies social, gagné par la mobilisation des salariés, si précieux aux actifs et inactifs des IEG, en termes de couverture de santé. Les administrateurs CGT restent les garants d'une couverture maladie tout au long de la vie, ultra-compétitive et dotée d'un rapport prestation/coût plus que performant, avec le contrat groupe CSMR SOLIMUT. Ce système assure la solidarité actifs/inactifs ainsi que **la gratuité des cotisations pour les très bas revenus (coefficient social en dessous de 10 520€) maintenue et assurée par ce même Fond Santé Solidaire CMCAS-CCAS.**

Voter pour la CGT c'est voter pour la confiance en une organisation qui a créé, pérennisé et protégé ce joyau social contre les attaques incessantes des directions successives, à la solde de gouvernements... **Récemment, en conseil d'administration de la CCAS, une organisation concurrente, a voté pour la suppression du financement de notre complémentaire retraite (CSMR) à hauteur de 25 millions d'euros.**

Cette prise de position inacceptable montre de façon factuelle la mise en péril de ce joyau social par l'organisation syndicale réformiste qui conduirait à prioriser l'individualisme plutôt que les valeurs de solidarité. C'est d'ailleurs cette même OS toujours encline à accompagner un ultra-libéralisme grandissant qui, il y a quelques années, a tenté de sacrifier la CAMIEG au profit d'une assurance privée et au mépris de toutes valeurs sociales et solidaires...

 **Hier l'ouverture à la concurrence des IEG, la casse de notre régime de retraite, la remise en cause de notre protection sociale.**

 **Bientôt la suppression du tarif agent ?**

La CGT réaffirme le principe « chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins » et pour une sécu à 100% pour tous.

Pourquoi vouloir casser un système social envié de tous !!



La CGT à obtenu la mutuelle SOLIMUT pour les conjoint.e.s, quel que soit leur revenu

Réseaux Solidaires : voter CGT c'est faire vivre la solidarité par le bénévolat

Pour avancer, relever les défis, préserver leurs cohésions, les sociétés doivent mettre en avant des valeurs et faire en sorte qu'elles soient partagées par le plus grand nombre. Au premier rang de ces valeurs la solidarité est aujourd'hui maltraitée.

La CGT au sein de la CCAS porte depuis toujours cette valeur de solidarité. L'incitation, l'encouragement, l'organisation du bénévolat traduisent en actes concrets cet engagement.

Le réseau solidaire constitue un exemple de ce qu'il est possible de construire en s'appuyant sur la volonté d'être utile pour nos bénéficiaires retraités valides et en direction des plus âgés en perte d'autonomie.

Les témoignages confirment combien le portage des colis de Noël, une visite, un coup de téléphone sont appréciés pour rompre la solitude ou la monotonie du quotidien.

Pour les élections CMCAS, le vote CGT portera cette exigence du maintien de soutien aux plus fragiles.

De façon plus générale, le bénévolat est le meilleur garant de la pérennité de nos activités sociales puisqu'il les caractérise comme un bien commun et non un service marchand.

Veuves et veufs,

De part votre situation vous êtes devenus automatiquement Ouvrant-Droit de la CMCAS. Or contrairement aux autres Ouvrant-Droit, vous n'avez pas la possibilité de voter aux élections CMCAS.

Les Directions et les autres organisations syndicales s'y opposent.

Nous considérons cela comme une injustice.

C'est pourquoi nous tenons néanmoins à vous informer sur le déroulement de celles-ci au travers de ce journal.

Nous continuerons à demander le droit de vote aux veuves et veufs d'agents.

Le vote par correspondance, pourquoi une priorité ?

La CGT est la seule organisation syndicale à exiger chaque année le vote par correspondance. Il ne s'agit pas de refuser les évolutions technologiques mais de permettre à chacune et chacun de s'exprimer. Ça s'appelle la démocratie !

En priorisant ce mode de vote, chaque électeur contribue à ce que la prochaine fois son maintien soit justifié.

Alors à vos bulletins !